

III- NOTES D'ETUDES
ET SERMONS

3- SERMONS, N° 252

RENOVATION DES VOEUX DU BAPTEME.

(Grenoble, 1867)

+ Grenoble. Carême 1867. (a)

RENOVATION DES VOEUX DU BAPTEME

Où sont les communicants
de l'an dernier?

Filii Sion inclyti et
amicti auro primo, amplexa-
ti sunt stercora!

Thren. 4, 2.

Dominum elegisti hodie,
ut sit tibi Deus... et Do-
minus elegit te hodie ut
sis ei populus peculiaris
... ut sis populus sanctus
Domini.

Deut. 26, 17-19.

Deux ennemis se partagent le monde
(comme l'Exorde du premier essai) jusqu'à pax dei....
..... omnem sensum.

Choisissez donc, Mes Frères, vous êtes mis en
demeure en ce moment, de vous prononcer. L'affaire est
grave; l'heure est solennelle, le choix important par
dessus tout. Il y va de votre vie et de votre mort, de
votre salut ou de votre damnation. (b)

(a: Note marginale :) Le grand Albuquerque

(b: Première rédaction barrée :) Choisissez-donc -
Optio vobis datur. Elegite quod placet, cui servire
potissimum debeat, utrum diis : ego autem et domus



Mais que dis-je? votre choix est fait depuis longtemps et je viens ce soir vous inviter, vous, mes Frères, et vous mes Enfants, je viens vous inviter au renouvellement des vœux de votre baptême et pour cela 1° vous rappeler vos engagements et 2° vous en faire sonder d'avance toute la portée. Et ce que je vais dire à ces Enfants, Chrétiens, dites-vous le à vous-mêmes, car plus qu'eux encore vous êtes liés par les mêmes vœux.

I.

C'est un des principes élémentaires de la justice que lorsqu'un contrat a été passé librement il ne peut être rompu, sans qu'il y ait faute ou infidélité de la part de l'un des contractants : et cette faculté de rompre le contrat est le privilège exclusif de la partie lésée, de telle sorte que s'il lui plaît ne point user de ce privilège, l'autre partie reste toujours liée par ses premiers engagements.

C'est aussi un principe de justice que les enfants entrés dans l'usage /en possession/ de leur liberté, devenus majeurs, sont tenus à servir les engagements contractés en leur nom, par leurs parents, tuteurs ou ayants droit, toutes les fois que ces engagements ont été contractés légitimement, surtout s'ils l'ont été pour le bien et à l'avantage du mineur.

Appliquons ces deux principes de droit aux

mea serviemus Domino. (Jos. 24, 15.)

Mais avez-vous le droit de choisir? — Non, vous ne l'avez plus, mes Enfants; votre choix est fait depuis longtemps déjà et je ne viens pas vous convier à vous lier au Seigneur par des vœux — ils sont déjà faits; — je viens vous les rappeler et vous inviter à les renouveler à cette heure, solennellement et à haute voix, comme vous les avez renouvelés ce matin au fond de votre cœur en recevant Jésus dans la Sainte Eucharistie et en lui promettant de l'aimer toujours.

Oui, aujourd'hui, ce matin, vous avez choisi : Dominum elegisti etc.

(le texte)



rapports de nos âmes avec Dieu. (a)

1° Autrefois, aux premiers jours du Christianisme, alors que les peuples se convertissaient par milliers et que la plupart des Chrétiens entraient, adultes déjà, dans le sein de l'Eglise, les néophytes vêtus de blanc, allaient s'agenouiller aux pieds du prêtre, au jour de leur baptême, et là, le prêtre au nom de J.C. leur disait, sinon dans les mêmes termes, au moins dans le même sens : "Mon fils, que demandez-vous? — La Miséricorde de Dieu et la vôtre, mon Père — Vous voulez donc, mon Fils, entrer dans la famille de Dieu, devenir son enfant et le frère de J.C.? — Oui, mon Père — Venez donc; ses bras et son cœur vous sont ouverts d'avance, mais comprenez bien la grandeur de l'acte que vous allez accomplir, du baptême que vous allez bientôt recevoir.

Vous êtes nés enfants de colère, chargés de la faute de nos premiers parents, voici que désormais on vous nomme les fils de Dieu, et vous le serez véritablement.

Vous étiez les esclaves de Satan, voici que vos chaînes vont être brisées, vous serez les affranchis du Christ — Il vous a achetés d'un bon prix.

Vous étiez assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, voici que le Christ va vous illuminer de sa lumière, lui qui est la vraie lumière éclairant tout homme venant en ce monde.

Vous étiez enfin exclus, deshérités du Ciel, désormais vous serez les héritiers de Dieu et les cohéritiers de J.C.

Comprenez donc votre grandeur, vous qui allez devenir Chrétiens, et la dignité que va vous conférer le baptême. "Par le baptême, vous ne devenez pas libres seulement mais saints, non seulement saints mais les fils de Dieu, et frères de J.C.; non seulement les fils de Dieu mais ses héritiers et les cohéritiers de J.C.;

(a: Première rédaction barrée :) Vous, Mes Enfants, vous n'aviez encore pris ce matin aucun engagement personnel avec Dieu, mais vos parrains les ont contractés pour vous, en votre nom, à votre lieu et place, et vous y êtes tenus comme s'ils venaient de vous-mêmes.



et non seulement ses cohéritiers mais ses membres, mais son temple, et les organes de l'Esprit Saint - Reconnaiss, ô Chrétien, ta dignité." (S. Augustin)

Et venez, maintenant, J.C. vous agréé, il vous adopte pour siens, mais à une condition toutefois c'est que désormais, à dater de ce jour, vous n'aurez plus commerce avec ses ennemis, (qui sont les vôtres après tout) et que vous allez briser irrévocablement et solennellement avec eux, repoussant désormais même leurs caresses et leurs présents. Répondez-moi donc à la face de tout le peuple :

Renoncez-vous à Satan?

Oui, je renonce à Satan, à ses pompes, à ses oeuvres.

Et voulez-vous vous attacher à J.C.?

Oui, je m'attache à J.C. irrévocablement et pour toujours.

Approchez donc et soyez baptisés au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit."

Tels étaient en substance les vœux du baptême que tout homme était appelé à prononcer autrefois avant de devenir chrétien.

Tels sont ceux que nous avons faits nous-mêmes, Chrétiens, lorsqu'à pareil jour, après notre première communion, nous avons été conduits sur les fonts baptismaux et que là, la main levée sur les Saints Evangiles, nous avons, librement, et de notre plein gré, à la face du peuple assemblé et nous servant de témoin, nous avons renouvelé nos vœux de baptême et dit à notre tour : "Je renonce à Satan, à ses pompes, à ses oeuvres, et je m'attache à J.C. pour toujours." Ces vœux vous les avez renouvelés encore, quoique sous une autre forme, quand vous avez été initiés au sacrement de la Confirmation; et chaque fois que depuis le jour de votre première communion, vous avez reçu les sacrements de pénitence et d'Eucharistie. Et maintenant, dites-moi, êtes-vous engagés, oui ou non vis à vis de J.C.? et pouvez-vous revenir sur des promesses aussi solennelles sans blesser je ne dis pas votre conscience seulement, mais aussi l'honneur que vous vous devez à vous-mêmes?

Nous ne pouvons pas revenir sur ces promesses - La dette est sacrée, l'engagement est irrévocable.



Une seule chose pourrait nous en dégager, c'est si Dieu avait failli à ses promesses, or y a-t-il failli? N'a-t-il jamais refusé les grâces dont notre âme avait besoin, s'est-il jamais retiré de nous le premier? Ne nous a-t-il pas été en toute occasion le plus indulgent et le plus miséricordieux des pères, le plus dévoué, le plus fidèle des amis? Si quelqu'un a failli c'est nous-mêmes, Dieu serait donc libre à notre égard, et il ne nous doit rien, mais puisqu'il persiste à vouloir de notre amitié nous ne sommes pas libres de nous retirer. Nous a-t-il failli, en un mot, en quoi que ce soit? - Que celui-là se lève qui le peut dire! qu'il lève la main, et qu'il parle.

Vous gardez le silence, c'est donc que vous reconnaissez Dieu fidèle, et irrévocable dès lors le contrat que vous avez passé avec lui. Vous y tiendrez donc, et tout à l'heure quand ces enfants vont renouveler les vœux de leur baptême, tous, au fond du cœur, nous les renouvellerons avec eux.

2° Et vous, Mes Enfants, si jeunes que vous soyez, vous aussi, vous êtes engagés irrévocablement déjà; entre Dieu et Satan, vous n'avez plus le droit de choisir et vous ne le voulez pas non plus. Aussi je ne viens pas vous inviter ici à vous attacher à M.S.J.C., mais simplement à renouveler, à cette heure solennelle et devant ce peuple qui vous servira de témoin, les engagements déjà contractés avec J.C., je veux dire les vœux de votre baptême.

Il est vrai que vous n'étiez pas en âge alors de prendre des engagements vous-mêmes, mais vos parents l'ont fait pour vous.

C'était fête en votre maison; après une longue attente et bien des larmes, Dieu venait de donner à votre mère l'enfant tant désiré et cet enfant c'était vous. Elle prend cet enfant entre ses bras, elle le contemple de ses plus doux regards, elle le couvre de ses plus doux baisers... et toutefois une pensée l'attriste: Pauvre petit enfant, se dit-elle, tu es encore souillé de la tache originelle, tu n'es pas encore l'enfant de Dieu, et si tu allais mourir ainsi le Ciel ne serait pas pour toi...

Et aussitôt vos parents font avertir le prêtre, et ils se choisissent des représentants, des fondés de pouvoirs, comme leur nom l'indique, des parains chargés d'aller au nom de vos parents vous pré-



senter aux Ponts Baptismaux et solliciter pour vous la grâce du Baptême. Or, arrivés là, le Prêtre leur dit : "Vous faites-vous garants, voulez-vous servir de caution à cet enfant pour en répondre à l'Eglise et devant Dieu?" — Et eux (a) pressés par votre intérêt, ont accepté la caution et ils ont fait en votre nom ce qu'ils avaient déjà fait pour eux, autrefois, et que vous ne pouviez faire encore vous-mêmes : ils ont renoncé à Satan, à ses pompes, à ses oeuvres, et promis de ne croire, de n'aimer et de ne servir que J.C. — Certes s'il est engagement légitime et sacré, c'est celui-là. Ils étaient vos représentants, vos tuteurs spirituels, vos fondés de pouvoir, et c'est pourquoi ils ont signé à votre place sur les registres du baptême et ils vous ont donné leur nom comme pour attester qu'en cela ils ne faisaient qu'un avec vous. Et parce qu'il a été pris par vos représentants, vos tuteurs spirituels, en votre nom et dans votre intérêt, vous y êtes obligés de la façon la plus étroite, et c'est pourquoi, aujourd'hui que vous avez la connaissance, aujourd'hui que vous commencez à user de votre volonté nous vous prions de le ratifier, ainsi que la conscience et l'honneur le réclament. Ce n'est pas un nouvel engagement que vous prenez, c'est un acte de justice que vous allez faire, une dette que vous allez payer.

Le voulez-vous?

Oui, sans doute et ne l'avez-vous pas déjà fait ce matin. Quand Jésus est venu dans votre âme pour la première fois, ne lui avez-vous pas promis de l'aimer et de le servir toujours et qu'était cela sinon le renouvellement implicite, tacite et anticipé de ces vœux de baptême, que vous allez répéter ici plus solennellement et à haute voix? Et c'est pourquoi dès le début je vous rappelais ces paroles du Deutéronome que j'ai choisies pour texte :

Dominum elegisti hodie

II.

Il nous reste à rechercher ensemble quelle est la valeur et la portée de ces /ou/ promesses du baptême.

(a: Variante :) ... ne consultant que vos



Et d'abord ces promesses du Baptême sont-elles de simples promesses, ou véritablement des vœux?

S. Augustin n'hésite pas à répondre que ce sont là de véritables vœux et les plus grands de tous nos vœux (*maximum votum nostrum*) et cela est si vrai que ces promesses, plus que tout autre vœu, nous obligent sous peine de péché mortel et pour toute la vie, et que de ce vœu-là nul ne peut nous en donner dispense, non pas même le Souverain Pontife et, si j'ose le dire, pas même Dieu, car Dieu ne peut pas, sans déroger à lui-même, nous dispenser de croire en Lui, de l'aimer et de le servir.

Or ce sont là les trois vœux que nous avons faits au baptême. C'est à cela qu'il revient.

Pour bien vous faire saisir ma pensée, laissez-moi me servir d'un rapprochement.

Etre chrétien, c'est être disciple de Jésus-Christ. Etre religieux, c'est lui être plus étroitement consacré.

Etre chrétien, c'est embrasser l'ensemble de sa doctrine et suivre ses préceptes.

Etre religieux, c'est de plus écouter sa voix, et les sollicitations de sa grâce et suivre ses conseils, avec ses préceptes.

Faire profession de Christianisme c'est donc en quelque manière et comme en abrégé faire profession religieuse.

Or, la profession religieuse nous lie à J.C. par trois grands vœux : le vœu d'obéissance, de pauvreté et de chasteté.

De même en faisant profession de Christianisme vous vous liez à J.C. comme par trois grands vœux plus grands que les premiers parce qu'ils sont plus nécessaires : vous faites profession de foi, d'espérance et de charité.

1° Par le vœu d'obéissance, les religieux s'engagent à obéir en toutes choses à J.C. et à ses représentants; ils renoncent à leur volonté propre, même dans les choses où elle eût été permise et légitime.

Vous, en renonçant à Satan vous n'avez pas renoncé absolument à votre liberté, ni à votre volonté

(a) ce sermon n'existe plus.



dans les choses permises mais vous avez promis de ne plus croire et écouter que J.C. et de fermer l'oreille aux suggestions du démon. En d'autres termes, vous vous êtes engagés à conserver toujours votre âme dans la foi. Et c'est pourquoi on exigeait autrefois des adultes qu'on baptisait, la profession de foi - le Credo, et on le récite encore aujourd'hui quand l'enfant arrive aux fonts baptismaux. Tel est le sens de cette première parole : Je renonce à Satan.

Or, avez-vous tenu cette promesse - Avez-vous toujours cru à la parole de J.C.?... N'en avez-vous pas douté? N'avez-vous pas agi du moins comme si vous en doutiez et n'avez-vous pas quelquefois ajouté plus de foi et donné la préférence aux promesses du démon? Je vous ai dit comment nos parents se sont perdus en écoutant le Tentateur aussi et en croyant plus à sa parole qu'à celle du Seigneur. Que cette leçon ne soit pas perdue.- Quand il se présentera à nous sous quelque forme que ce soit et nous serons assurés que c'est lui chaque fois qu'on nous tiendra un langage opposé à celui de J.C., disons-lui comme le Sauveur : Vade retro Satana, - Je te renonce à jamais pour m'attacher à J.C. je ne veux plus te croire - Je ne crois qu'à Jésus.

2° Les religieux sont encore liés à J.C. par le vœu de pauvreté, c'est à dire qu'ils renoncent à tous les biens de la vie, à toutes les joies du monde même légitimes, pour n'avoir de richesse ni de joie qu'en J.C.

Vous en renonçant aux pompes du démon, vous n'avez point renoncé à toutes les fêtes ni à tous les biens du monde, mais seulement aux biens illicites et aux joies criminelles. Vous avez promis de mettre votre désir et votre espérance aux biens surnaturels de l'âme et aux joies du Ciel à venir. Vous avez promis de garder l'espérance.

La religion ne vous défend pas la joie, au contraire elle vous la recommande - mais elle veut pour vous une joie sainte et sans remords. Gaudete in Domino semper, iterum dico gaudete - La vie est un jour de labeur, notre âme est le champ que nous sommes chargés de faire fructifier - Il en est de nos âmes comme de nos champs. Il faut aux champs des jours de froid, des jours de pluie, des jours d'orage même pour leur donner la fertilité, mais avec cela il leur faut aussi des jours riants, des jours pleins de lumière, de calme et de fraîcheur /chaleur/. Ainsi pour nos âmes, ...

(1er essai p. (a))

(a) ce sermon n'existe plus.



Soyons donc joyeux - mais dans le Seigneur, dans les fêtes de la religion, dans les chants pieux, dans les réunions de famille, ou dans la société de camarades ou compagnes choisis, vraiment chrétiens, et résolus, comme vous à demeurer fidèles à leurs vœux de baptême.

Détachez votre cœur des biens illégitimes, des joies coupables et dangereuses du monde, et rattachez-vous fermement à l'espérance des joies du Ciel. Ainsi vous remplirez votre promesse de renoncer aux pompes de Satan.

3° Les religieux font enfin le vœu de chasteté et par là ils renoncent à toutes les œuvres de la chair, même à celles dont on peut user dans le monde sous l'égide du Sacrement et les bénédictions de Dieu.

Vous, en renonçant aux Œuvres du démon, vous avez promis à Dieu de vous priver de toute sensualité coupable, de toutes les œuvres illicites de la chair; et par là vous avez comme fait le vœu de charité ou d'amour de Dieu; vous avez promis de vous contenter de l'amitié de Dieu et de tout ce qu'elle autorise et vous avez renoncé à tout ce qui lui serait contraire.

Mais il est temps de conclure :

Sur le point de mourir, Josué rassembla le peuple d'Israël et après lui avoir rappelé tous les bienfaits dont le Seigneur les avait comblés et toutes les ingratitude dont ils s'étaient rendus coupables, il conclut ainsi : Optio vobis datur - Voici le moment de prendre un parti décisif - Vous avez le choix. Eligite hodie quod placet - choisissez aujourd'hui ce qui vous plaira, qui servira debeat. ... à qui vous devez obéir désormais du Seigneur ou des faux dieux qu'ont adorés vos pères en Mésopotamie....; quant à moi et aux miens, ajouta-t-il, notre choix est fait, nous obéirons au Seigneur.

Et le peuple répondit : A Dieu ne plaise que nous abandonnions le Seigneur et que nous servions des Dieux étrangers!

C'est le Seigneur notre Dieu qui nous a tirés lui-même de la terre d'Egypte, de la maison de la servitude; qui a fait de si grands prodiges devant nos yeux, qui nous a gardés dans tous les chemins par où



nous avons marché, et chez tous les peuples que nous avons traversés.

C'est lui qui a chassé devant nous toutes les nations (ennemies).... Nous servirons donc le Seigneur, car c'est lui notre Dieu. Josué 24, 14-18.

Et Josué leur dit : Vous êtes témoins que vous avez choisi vous-même le Seigneur pour le servir. Ils lui répondirent : Oui, nous en sommes témoins. Jos. 24, 22.

En bien, maintenant, enlevez donc du milieu de vous toutes les idoles, tous les dieux étrangers, et soumettez vos coeurs au Seigneur, le Dieu d'Israel. Jos. 24, 23.

Vous m'avez compris, Mes Frères, ces paroles n'ont pas besoin de commentaires. Que les impies choisissent donc s'ils le veulent Satan au lieu de J.C. pour nous notre choix est fait depuis longtemps; nous l'avons renouvelé ce matin, nous allons le renouveler encore; tous, nous allons dire dans notre coeur avec chacun de ces enfants : Je renonce à Satan, à ses pompes, à ses oeuvres, et m'attache à J.C. pour toujours. (a)

+

Observez l'usage que vous... et
digne ambassadeur vocationnel que
vous êtes. Eph. IV, 1.

Je vous conjure de vous
conduire d'une manière qui soit
digne de la vocation à laquelle
vous avez été appelé.

Je vois ici autour de moi des âmes religieuses et des âmes du monde, et parmi celles-ci des enfants des jeunes filles, des épouses, des mères, des veuves peut-être, c'est-à-dire toutes les vocations,

(a: Note marginale :) Levons-nous tous comme un seul homme, et, avec ces enfants renouvelons

